

# Le Parlement menacé d'être bâillonné

Le projet de loi organique en préparation est un danger pour la démocratie

**A**dopté par le conseil des ministres mercredi 10 décembre, le projet de loi organique comprend un article apparemment anodin, mais lourd de conséquences pour notre démocratie. Il est ainsi rédigé : « *Les règlements des assemblées peuvent, s'ils instituent une procédure impartissant des délais pour l'examen des textes, déterminer les conditions dans lesquelles les amendements déposés par les membres du Parlement peuvent être mis aux voix sans discussion.* »

Cet article permettra aux majorités en place à l'Assemblée nationale et au Sénat de décider d'un règlement dans lequel le temps de parole de chaque groupe politique, ou le temps de parole global des parlementaires, sera strictement contingenté pour l'ensemble d'un débat sur un projet ou une proposition de loi.

Une fois le temps global prévu pour la discussion générale, les motions de procédure, la discussion des amendements et les explications de vote épuisés, tous les amendements restant en discussion

---

## Jean-Pierre Sueur

---

Sénateur du Loiret, ancien ministre

---

seront mis aux voix sans qu'aucune prise de parole puisse avoir lieu. Il s'agit donc d'instaurer un couperet. Il s'agit, au-delà des durées qui seraient édictées par les majorités en place, de bâillonner toute parole parlementaire puisque les amendements restant en discussion seraient alors votés dans un silence sépulcral.

### L'essence de notre démocratie

Avec un tel dispositif, le débat en cours sur l'audiovisuel ne pourrait avoir lieu. Les délais seraient dépassés depuis longtemps. Et aucun des débats qui ont marqué la vie parlementaire depuis un quart de siècle – sans remonter plus loin – n'aurait pu avoir lieu. Les sénateurs de gauche n'auraient pu, quinze jours durant, s'opposer au contrat de première embauche (CPE). Les débats sur la sécuri-

té, les libertés, la justice, l'immigration, la presse, l'enseignement, l'université, les nationalisations, les privatisations, et tant d'autres sujets, auraient été interrompus en cours de route.

L'essence de notre démocratie tient, pour une part, à ce que les textes normatifs par excellence que sont les lois sont le fruit du débat contradictoire, du débat passionné, ardent, qui porte en lui les mouvements de la société, les préoccupations des Français, leurs difficultés, leurs espérances, les luttes sociales, les débats éthiques, en un mot, tout ce qui fait la vie des citoyens.

On nous parle d'obstruction. Or chacun sait que la Constitution, même réformée, donne au gouvernement des moyens importants pour mettre en œuvre ses choix politiques. On nous parle de « *parlementarisme rationalisé* ». C'est une formule creuse. Ce que veulent en fait les auteurs de la loi organique, c'est brider, encadrer, normaliser, museler, bâillonner le Parlement. Nous devons nous y opposer avec la dernière énergie. Il en va d'une certaine idée de la démocratie ! ■